



Association Sportive des Plaisanciers de Port-Camargue

ASPPC : Yacht club – Quai d'Escale – 30240 LE GRAU DU ROI
Tél./Fax 04.66.53.19.32 Mobile : 06.09.20.78.44



Courrier : asppc@wanadoo.fr – Web : <http://asppc.free.fr>

Compte Rendu de l'Assemblée Générale

Samedi 21 janvier 2007 à 10 heures

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Sur convocation régulière en date du 18 décembre 2006, les membres actifs étaient invités, dans le respect de l'article 11 - Assemblée Générale - des statuts, à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, le 21 janvier 2006 à partir de 10 heures, dans les locaux du Yacht Club.

Sur un total de 480 membres actifs à jour de leur cotisation:

Etaient présents : 122 membres

Etaient représentés : 135 membres

Soit 53,54%

En présence de :

Mesdames Annie BRACHET,

Messieurs Léopold ROSSO, DELLA SANTINA, CAVAILLES.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Marcel LE LUEL assure le secrétariat de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Compte-rendu d'activité par le président Monsieur Yves LLINARES.
- Approbation du rapport d'activité.
- Compte-rendu du rapport moral du président Monsieur Yves LLINARES.
- Approbation du rapport du rapport moral.
- Rapport et compte-rendu financier du trésorier Monsieur Jean Pierre DIAS.
- Approbation et quitus des comptes.
- Rapport de contrôle sur les comptes de l'ASPPC par Monsieur Rémy ROBERT.
- Election des membres du conseil d'Administration.
- Présentation du budget prévisionnel et trésorerie de l'exercice 2007.
- Présentation du programme 2007 (fixation des cotisations 2007).

Le président, Monsieur Yves LLINARES, ouvre la séance à 10 heures 20.

Rapport d'activité présenté par Yves LLINARES, Président.

Copie en annexe.

Après lecture du rapport d'activité, les membres présents et représentés l'adoptent à l'unanimité.

Rapport financier présenté par le Trésorier, Monsieur Jean Pierre DIAS.

Copie en annexe.

Le trésorier note une sensible baisse des cotisations et présente un cash flow positif de 1400,27 euros avant régularisation des avances effectuées pour les diverses manifestations planifiées pour 2007 et la régularisation des stocks de Tshirt.

Le tout déduit et en tenant compte que trois manifestations ont été déficitaires, dont celle du 20^{ème} anniversaire, le bilan fait apparaître un déficit de 4399,15 euros.

Après présentation du rapport financier les membres présents et représentés l'adoptent à l'unanimité.

Rapport du commissaire aux comptes présenté par le Commissaire aux comptes Monsieur Robert REMY.

Rapport du Président

L'UNAN, national représente 25 000 adhérents.

En 2006 l'UNAN méditerranée compte 1500 adhérents.

Scinder UNAN Méditerranée en Est / Ouest.

La commission de travaux, présidé par Jean LARROQUE a été mise en place sur décision de l'Assemblée Générale 2005.

Elle a travaillé sur le problème soulevé par le directeur du port quant à la mesure de la longueur des bateaux. Monsieur Jean LARROQUE, fait remarquer à Monsieur ROSSO et à Monsieur CAVAILLES que les plaisanciers représentent 71 % du budget du port.

Election des membres du Conseil d'Administration

Sont candidats :

Madame Nicole BESNARD
Monsieur Gilbert DURAND
Madame Liliane DURAND
Monsieur Jean Marc GAY
Monsieur Alain LACROIX
Madame Nicole LACROIX
Monsieur Jean LARROQUE
Monsieur Marcel LE LUEL
Monsieur Yves LLINARES
Madame Chantal NAVARRO
Monsieur Jacques PORTE
Monsieur Fernand TORTOSA

1 voix contre

Unanimité des membres présents et représentés.
Unanimité des membres présents et représentés.
Unanimité des membres présents et représentés.
Unanimité des membres présents et représentés.
Unanimité des membres présents et représentés.
Unanimité des membres présents et représentés.
Unanimité des membres présents et représentés.
Unanimité des membres présents et représentés.
Unanimité des membres présents et représentés.
Unanimité des membres présents et représentés.
Unanimité des membres présents et représentés.
Unanimité des membres présents et représentés.



Association Sportive des Plaisanciers de Port-Camargue

ASPPC : Yacht club – Quai d'Escale – 30240 LE GRAU DU ROI
Tél./Fax 04.66.53.19.32 Mobile : 06.09.20.78.44



Courrier : asppc@wanadoo.fr – Web : <http://asppc.free.fr>

Rapport d'activité

Assemblée Générale du Samedi 21 janvier 2007 à 10 heures

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Conformément à l'ordre du jour, le président, Yves LLINARES, présente le rapport d'activité.

Rappelons rapidement que l'activité de cet exercice s'est déroulé sur 14 mois avec un budget de 12 mois.

Cependant l'activité ne s'en est pas ressenti.

- 19 novembre 2005 : Soirée pré Assemblée Générale.
- 20 novembre 2005 : Assemblée Générale.
- 31 décembre 2005 : Réveillon à Carrefour 2000.
- 28 janvier 2006 : Galette des rois qui a réuni peu de participants.
- 29 janvier 2006 : Loto ASPPC qui a connu un franc succès et merci au club informatique pour son aide précieuse.
- 25 février : Soirée costumée qui a réuni peu de participants.
- 7, 8 et 9 avril : Voyage à Toulouse au centre spacial et à Andorre.
- 15, 16 et 17 avril : Les Nautiques à Port Camargue.
- 29 avril : Soirée à la résidence de Camargue qui a réuni peu de participants.
- 6 et 7 mai : Sortie aux Saintes.
- 13 juin : Départ pour la croisière « La route des oliviers ».
- 19 et 20 août : Fête du port.
Fête de la mer aux Saintes.
- 2 septembre : Fête des associations.
- 22, 23 et 24 septembre : 20^{ème} anniversaire de l'ASPPC. Remerciement à la municipalité pour la subvention et regrette les mauvaises conditions atmosphériques qui ont obligé d'annuler la sortie en mer les festivités à la manade et regrettons les difficultés rencontrée avec la Résidence de Camargue.
- 26 octobre : Soirée photos.
- 3, 4 et 5 novembre : Voyage au salon de Barcelone qui a nécessité deux cars.
- 31 décembre 2006 : Réveillon à la salle Carrefour 2000.

Présentation du programme 2007

27 janvier	loto inter association à 18h au casino Flamengo
4 février	loto de l'association à 15h à la salle Marcel Pagnol
9 – 14 février	voyage à Venise
24 février	galette des rois à 21h salle du Yacht Club
25 février	Norme de navigation ISO

Intervention de Monsieur Léopold ROSSO, premier adjoint et conseiller général

Excuse Monsieur Etienne MOURRUT retenu à d'autres manifestations

Association très active dans la vie du port

La ville subventionne et héberge les associations dans la transparence en fonction de règles précises.

L'ASPPC participe activement à dans la vie locale.

La direction de la régie du port privilégie les relations avec toutes associations en générale et avec l'ASPPC en particulier grâce à la cellule de réflexion de l'ASPPC dans le cadre de l'action menée par l'UNAN au niveau national.

Le but est de maintenir des recettes constantes dans le port publique et rappelle la répartition recettes / dépenses et les subventions.

Intervention de Monsieur CAVAILLES directeur du port

La capacité du port a augmenté de 300 places.

Il précise que les dépenses nécessitent plus d'auto financement afin de procéder à une requalification du port (sanitaires, accès public aux quais ...). Les pontons A à C ont été restaurés les pontons D à N sont à refaire et à entretenir.

Les cotisations ont augmenté de 2,5% pour l'année 2007 et les gros travaux ont fait l'objet d'un dossier de subvention pour investissement.

Les taxes et impôts représentent une part très importante des recettes (50%), des démarches sont effectuées pour alléger la fiscalité surtout la taxe foncière.

Cependant le port reste peu endetté du à l'équilibre recettes / dépenses.

Bien des difficultés restent à résoudre, il faut souvent plusieurs années pour arriver à des accords.

Des travaux sont planifiés à savoir le ponton T en novembre, changer les dallages des pontons L et M, l'éclairage public, le quai d'honneur, les sanitaires du quai I, la route de la pointe du môle ...

L'installation de la connection WI FI, afin d'avoir le même opérateur sur tous les ports du Languedoc Roussillon.

Installer une banque de paiement à la station service. Etablir la sécurité des portillons.

De nombreuses questions restent à résoudre :

Les crottes de chiens dénotent un manque de civisme

Le ponton S nécessite des réparations, suivi du petit entretien.

Quel type de ponton remplaceront les anciens ? Etude du paramètre économique de pontons sur flotteurs de 3 mètres de large.

Privilégier un contact direct avec la commission technique de l'ASPPC et établir un calendrier de travail.

Les résidents sur leur bateaux se sont vus appliquer en 2006 l'augmentation de 25 % voté au conseil portuaire en 2003. il sera nécessaire de faire un bilan de cette mesure au prochain conseil portuaire.

L'ordre du jour étant épuisé le président lève la séance à 12h28.

Le Président

Le Secrétaire

Y. LLINARES

M. Le Luel.



Association Sportive des Plaisanciers de Port-Camargue

ASPPC : Yacht club – Quai d'Escale – 30240 LE GRAU DU ROI
Tél./Fax 04.66.53.19.32 Mobile : 06.09.20.78.44



Courrier : asppc@wanadoo.fr – Web : <http://asppc.free.fr>

Composition du bureau 2007

Président : Yves LLINARES

Vice président : Liliane DURAND - Fernand TORTOSA

Trésorier : Jean Marc GAY

Trésorier Adjoint : Chantal NAVARRO

Secrétaire : Marcel LE LUEL

Secrétaire Adjoint : Jean LARROQUE

Les commissions

Commission croisière : Alain LACROIX
Yves LLINARES
Fernand TORTOSA

Commission festivités : Nicole BESNARD
Gilbert DURAND
Liliane DURAND
Nicole LACROIX

Commission technique : Nicole BESNARD
Gilbert DURAND
Serge HUYS
Jean LARROQUE
Yves LLINARES
Georges TISSIERE

Commission communication : Nicole LACROIX
Marcel LE LUEL